L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 OCTOBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 18 OCTOBRE.

Changement de Société.

MM. Dufour et Limet s'étant rendus acquéreurs de la part de leur associé, M. G. F. Weisse, dans le journal l'*Abeille*, la raison sociale cessera d'être «G. F. Weisse & Cie» et sera désormais «Dufour & Limet.»

AGENCE DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Bâton-Rouge.

☞ Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 88 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy—au magasin No 47 de la rue des Magasins, coin à barrais; sur la Levée, en face de la Place Jackson, pommes de terre.

Par John C. Blohm—au No 38 de la rue Bienville: marchandises sèches, habillements, chapeaux &c., &c., sans réserve.

Par Hoffman & Marks—au No 36 de la rue de Chartres, habillements de saison, lingerie, chapeaux et sacs de voyage.

Par Montgomery & Bro—sur la Levée, entre les rues Lafayette et Girod, fets.

Par Vincent, & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines; chaussures françaises tout toile.

Par G. De Fériet—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une très agréable maison en briques et dépendances rue St Louis. Aussi, à 10 heures du matin au No 350 rue du Camp, très beaux meubles de salon en bois de rose et de grand prix, meubles de salle à manger, rideaux dentelle, tableaux à l'huile d'un grand prix, etc.

Par Montgomery & Bro—à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier, chevaux, mulets, vaches laitières, &c.—Aussi, à leur salle d'encan, à 11 heures, meubles.

Par E. Roger & Co—à 10 heures du matin, aux Nos 45 et 47, Vieille-Levée, 400 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault—à 11 heures du matin, rue Clara, entre Joséphine et St-André, près de la Machine à Dessécher de la rue Melpomène, 14 belles vaches laitières.

Par Forstall & Syrar—à leur salle d'encan, rue Bienville, 150 paires couvertures, [illegible], bonneterie, flanelle, rouge et 1,000 lots marchandises américaines et étrangères.

Une leçon instructive.

Dans un pays où le progrès marche à pas de géant et pour ainsi dire par bond, où l'audace tient lieu si souvent de génie et où tant de merveilleux succès font si facilement oublier les échecs, il n'est pas surprenant de voir une population, comme celle de la Louisiane, qui se rattache encore par les liens de la tradition et de l'éducation de famille aux vieilles idées de l'Ancien Monde, se montrer, sinon rebelle au progrès, tout au moins hésitante et incertaine. Tandis que les anglo-saxons se lancent à l'aventure dans les entreprises les plus hardies, l'ancienne population n'ébranle qu'avec tardivement le pas et se laisse presque toujours devancer par ses concurrents plus heureux. Or, s'il est bon de conserver religieusement les saines traditions de probité, de bon goût et de raffinement que nos ancêtres ont apportées d'Europe et qu'ils nous ont léguées, il n'est pas nécessaire de garder leurs préjugés ni leurs idées arriérées en matière d'améliorations. Sans prendre aux anglo-saxons l'insouciance qui les porte à risquer ce qu'ils n'ont pas et quelquefois ce qu'ont les autres, et sans adopter dans un sens absolu la maxime du «go ahead» nous pourrions leur emprunter leur énergique esprit d'entreprise et corriger à l'aide des leçons de l'expérience l'antique méthode du «hâte toi lentement». Il est temps de réagir contre le système qui a réduit le carré de la ville à n'être plus qu'une succursale insignifiante du quartier commerçant d'outre canal, et de faire quelque chose sinon pour rivaliser avec la florissante région qui s'étend de la rue Canal à la rue Poydras, au moins pour ne pas laisser la distance qui sépare les deux districts s'accroître démesurément.

Ces réflexions nous sont inspirées par le procès que notre confrère du *Times* fait aux vieilles idées de résistance qui ont toujours retardé, à la Nouvelle Orléans, la mise en pratique des améliorations les plus utiles. L'écrivain du *Times* cite à l'appui de son dire, un certain nombre de faits qui ne sauraient manquer de frapper les esprits sensés. «La génération actuelle croirait-elle qu'au temps où le major Roffignac siégeait à la vieille municipalité, en chapeau à bords retroussés et galonné et un grand sabre au côté, il fut gravement résolu, dans un concile des pères de la ville, de faire saborder et couler au milieu du fleuve un chaland chargé de glace, dans la crainte que l'usage de cet article, aujourd'hui d'une consommation universelle, ne fût une innovation dangereuse pour la santé des habitants!» A cet exemple, notre confrère en ajoute d'autres: il cite l'opposition violente faite au *projet dangereux* de James Caldwell pour éclairer les rues et les maisons au moyen du gaz circulant dans des tuyaux, et l'injonction prise par les propriétaires de la rue Royale qui prétendaient que ces tuyaux mettraient en danger la sécurité des habitants et des propriétés de la rue: il rappelle l'opposition non moins violente faite au projet du même industriel pour paver les rues avec des pierres plates. Après avoir mentionné la résistance qu'éprouva l'établissement du système des écoles publiques, il récapitule enfin les débuts malheureux des chemins de fer urbains; l'abandon d'une première ligne sur des Magasins, la première adjudication du contrat pour les lignes actuelles faite au prix ridicule de $15,000, adjudication annulée, et la seconde faite aux propriétaires d'omnibus moyennant $130,000, prix fort modéré eu égard aux bénéfices réalisés par la compagnie. Il a fallu les démonstrations de l'expérience pour rendre palpables même aux yeux d'hommes intelligents tels que l'ex-maire Peters, les avantages de ces diverses innovations.

Que conclure de là? Qu'il ne faut pas se hâter de condamner à *priori* tout projet nouveau avant d'en avoir bien étudié le pour et le contre. Qu'il faut mettre à profit les leçons du passé et examiner les résultats pratiques de toute innovation, dans les villes où elle a été appliquée, avant de la repousser lorsqu'on veut l'introduire dans la nôtre. En particulier, les propriétaires et les résidents du second district doivent s'efforcer de se tenir à la hauteur de leurs voisins d'outre-canal. Pour cela, ils doivent favoriser tout ce qui tend à ramener la vie et la circulation dans leur quartier, et prendre eux-mêmes l'initiative des améliorations au lieu d'élever des obstacles à leur introduction. Quand une difficulté se présente, il faut tâcher de la tourner et non se contenter d'en tirer argument pour opposer à un projet utile un refus obstiné.

L'extension des magasins, rue du Canal dans la direction du lac, doit être pour les propriétaires d'immeubles entre Canal et St-Louis, non une cause de jalousie et de découragement, mais un motif d'émulation et d'encouragement. En effet, il vaut mieux que les magasins s'étendent de ce côté que de suivre une direction parallèle au fleuve par les rues du Camp et St-Charles. La rue du Canal restant ainsi le centre accepté du commerce, il y a plus de chances pour le second district de conserver son caractère commercial, et même de l'accroître. C'est à l'intelligence des propriétaires à faire le reste, en accordant au commerce les facilités qu'il recherche, c'est-à-dire des voies de communications commodes, et des locaux appropriés à ses besoins. Une des premières choses à réclamer serait le pavage des rues Douane, Bienville et Conti de la Levée à la rue des Remparts. Il en résulterait que la circulation des véhicules au lieu de se concentrer dans une ou deux rues et d'y causer de l'encombrement se répartirait entre plusieurs. Une des objections aux nouvelles lignes de chemin de fer disparaîtrait ainsi.

Il serait bon, d'un autre côté, de profiter de l'état de choses actuel pour construire dans les rues les plus rapprochées de la rue du Canal des magasins convenables pour le commerce de gros et de détail, les commissionnaires et les facteurs.

Déjà nous voyons s'élever rue Bourbon une succursale de la maison Holmes, et une autre doit avoir sa façade rue de la Douane. Espérons que ce bon exemple sera suivi. La hausse des loyers va donner aux propriétaires d'immeubles des ressources qui leur permettront d'améliorer les vieilles bâtisses ou d'en faire construire de neuves. S'ils restent inactifs en se contentant d'empocher leurs recettes, ils laisseront dépérir leur quartier et verront leurs voisins plus industrieux attirer leurs locataires actuels de l'autre côté de la rue du Canal, en leur offrant des locaux vastes et spacieux préférables aux vieilles baraques que ceux-ci occupent maintenant faute de mieux, en payant des loyers triples de ceux qu'on demandait avant la guerre. Si les capitalistes et les propriétaires du second district comprennent leurs intérêts, ils profiteront des circonstances actuelles pour assurer l'avenir de ce quartier en y fixant le commerce d'une façon permanente.

FOIRE DE ST-VINCENT DE PAUL.—On n'oubliera pas que c'est ce soir que s'ouvre la foire au bénéfice de l'Eglise de St-Vincent de Paul. Le bazar, fort coquettement installé par les dames de la Nouvelle Orléans, est au Masonic Hall, rue St-Charles. Rien n'a été négligé pour rendre les soirées attrayantes. L'église de St-Vincent de Paul, maintenant en construction, sera un des plus beaux monuments du troisième district, et naturellement toute la population de la partie inférieure de la ville désire l'achèvement de l'édifice. Le concours des Orléanais ne manquera pas à l'abbé Foltier, dont l'énergie et la persévérance ont triomphé de tant d'obstacles.

La dernière Tempête.

Nouveaux incidents relatifs à «l'Evening Star.»

Nous trouvons dans les journaux de Charleston du 11 quelques détails nouveaux concernant l'*Evening Star*. Ces détails ont été fournis par la goëlette *Morning Star*, arrivée à Charleston avec sept des passagers naufragés dont une dépêche télégraphique nous a déjà donné les noms. Parmi les suivants se trouve le capitaine James W. Lyons, pilote de la Nlle-Orléans, au sujet duquel le *Charleston Courier* a publié ce qui suit:

Le capt. James W. Lyons, pilote de la Nlle-Orléans, flotta sur un fragment du steamer, quand il sombra, et avait près de lui une jeune dame qui se tenait sur une épave, et qu'il s'efforça de soutenir tant qu'il put; mais une forte lame l'emporta loin de lui et il ne la revit plus. Il ne connaît pas son nom. Le capitaine Lyons s'attacha aux débris pendant toute la journée et fut enfin recueilli par le canot du navire. Sa connaissance de la mer fut d'une valeur inappréciable pour la conduite du canot, où il n'y avait ni rames, ni provisions ni eau. Le capitaine a été durement contusionné par les épaves.

Les personnes dont les noms suivent étaient dans le bateau, mais elles ont été emportées par les lames et noyées, ou elles ont sauté à la mer dans un accès de délire causé par le manque d'eau: John Kavanagh, chauffeur; Martin Bret, boucher; une dame et un monsieur, dont le noms ne sont pas connus.

RAPPORT DE LA GOELETTE MORNING STAR.

La goëlette *Morning Star*, de Charleston, était partie de Cardenas le jeudi, 27 septembre; elle passa le phare de Carrefort Reef le dimanche, 30 septembre, à 9 du soir, avec une brise légère du Nord; vers minuit la brise devint un ouragan du N. N. Est; les voiles furent carguées; le lundi, à 2 heures du matin, les vagues étaient très lourdes. Le mardi, le vent soufflait du nord et la mer était terrible.

Vers midi, le vent passa à l'ouest et se modéra; à 4 heures du soir, nous pûmes faire un peu de route et nous mîmes toutes voiles dehors pour éviter les Cayes; vîmes deux goëlettes échouées, la coque de l'une était sous l'eau à Victory Cay; le vent et la mer continuant à se modérer, nous pûmes gagner les hautes eaux. Le jeudi 4, nous eûmes une brise légère de l'E. S. E., et à minuit un coup de vent de l'est. Vendredi, grand vent de l'E. N. E. à l'E. S. E.; nous passâmes plusieurs navires avec leur bas mâts et vîmes quantité d'épaves, de bois de dérive, de planches, etc.

Le samedi, le vent soufflait encore avec violence et la mer était très forte; nous vîmes encore plus de bois, de planches, de balles de coton, etc. A 9 heures du matin, nous rencontrâmes un bateau rempli de monde et d'eau. Nous nous arrêtâmes pour qu'ils vinssent à bord; mais nous découvrîmes qu'ils ne pouvaient faire un mouvement, n'ayant rien pour cela. Nous fîmes six tentatives pour mettre le cap sur eux et la dernière fois, le vent et la mer s'étant adoucis, nous les prîmes tous, à l'exception d'un seul qui santa par dessus bord et se noya à 15 ou 20 pas de la goëlette.

Il était 2 h. 30 m. du soir, par 29, 45 de latitude Nord et par 79, 56, de longitude Ouest. Le nombre des personnes sauvées se composait de cinq hommes et deux femmes; nous ne pûmes nous arrêter pour prendre le bateau à bord, nous étions sans gaffe, (harpon) nous le laissâmes donc aller à la dérive et nous réparâmes le dommage causé à la goëlette du mieux que cela nous fut possible. Les personnes sauvées, incapables de se servir elles-mêmes, étaient épuisées par l'eau de mer qu'elles avaient bue, étant dans le canot depuis mercredi à 6 h. du matin. Elles faisaient partie de l'équipage et des passagers du steamer *Evening Star*, expédié de New-York pour la Nlle-Orléans, qui avait sombré dans la matinée du 3. Ces malheureux étaient horriblement brûlés du soleil et contusionnés et presque sans vêtements. Dans la matinée du 10, nous rencontrâmes le vapeur des Etats Unis *Conemaugh*, expédié de Port Royal pour Wilmington, qui nous prit à sa remorque et nous amena à la barre de Charleston, nos provisions étant épuisées.

La Taxe sur le coton.

OPINION DE REVERDY JOHNSON.

La lettre suivante avait été adressée par l'hon. Ch. L. Scott, de l'Alabama, à l'honorable Reverdy Johnson, du Maryland:

Dans votre opinion, l'acte du Congrès imposant une taxe de 3 cents sur le coton, est-il constitutionnel, et la Cour des Etats-Unis le sanctionnerait-elle si l'acte était soumis à sa considération?

Le célèbre avocat a fait la réponse ci-après:

New-York, 29 sept. 1866.

Mon cher monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 3. J'avais déjà examiné la question que vous me posez. Mon opinion est que la taxe de 3 cents, imposée par l'acte du Congrès dont vous parlez est inconstitutionnelle, et je crois que la cour en décidera ainsi.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur,

REVERDY JOHNSON.

Le Wilcox *Times* dit que les planteurs de coton du comté de Camden prennent des mesures pour porter la question à la Cour Suprême.

L'amendement Constitutionnel

DEVANT LA LÉGISLATURE DU MISSISSIPPI.

La Législature du Mississippi vient de se réunir et nous avons sous les yeux le message du gouverneur Humphreys adressé à cette assemblée. Voici le passage du message relatif à l'amendement constitutionnel:

«Bien que notre voix ne puisse se faire entendre et que nos droits ne puissent être respectés dans le règlement de nos relations fédérales, un grand nombre de questions se présentent à nous comme citoyens de l'Etat qui peuvent affecter notre condition comme citoyens dans l'Union. Parmi ces questions figure en première ligne l'amendement proposé par le Congrès, sous le No 14, amendement qu'à la requête de l'honorable secrétaire d'Etat, William H. Seward, je soumets à votre considération. Cet amendement, adopté par un Congrès de moins des trois quarts des Etats de l'Union, en violation palpable des droits de plus d'un quart des Etats, est un outrage si insultant et un tel déni des droits de tant de nos plus dignes citoyens qui ont répandu un nouveau lustre et une nouvelle gloire sur notre section et sur notre race, au forum et en campagne, et est une si énorme usurpation des droits de l'Etat et une telle centralisation de pouvoir dans le gouvernement fédéral que je présume que la simple lecture de ce document vous en fera rejeter la ratification.»

LES AFFAIRES MEXICAINES.

Une dépêche particulière adressée de Washington au *Times* de la Nouvelle-Orléans, contient une nouvelle extraordinaire, celle d'un traité conclu entre la France et les Etats-Unis au sujet du Mexique. Nous la reproduisons, bien entendu sous toutes réserves:

Washington, 17 octobre—Les affaires mexicaines prennent une tournure déterminée. Une nouvelle de la plus haute importance sera bientôt rendue publique. On est en train d'échanger un traité déjà conclu, et d'après lequel les troupes françaises et Maximilien se retireront cette année du Mexique. Les Etats-Unis auront le protectorat de la république, reconnaîtront le gouvernement de Juarez, et garantiront les réclamations françaises en considération de ce que le Mexique cède aux Etats-Unis la péninsule de la Basse Californie et d'autres portions de territoire au Sud de notre ligne actuelle de frontières au Sud-Ouest.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Qu'est-ce que la *Cagnotte*, nous demande un amateur de théâtre! *La Cagnotte*, ou *Les Provinciaux à Paris*, qu'on donne ce soir au théâtre d'Orléans, est une folie vaudeville en cinq actes qui a été jouée avec le plus grand succès sur le théâtre du Palais Royal à Paris. Si vous avez le spleen allez donc voir jouer la *Cagnotte*, et il se dissipera comme par enchantement. Nous ne vous en dirons pas plus long, d'abord pour vous ménager le plaisir de la surprise, ensuite par ce que ne connaissant la pièce que par réputation, nous ne pouvons entrer dans les détails.

GRAND BAL PARÉ.—Nous remercions le comité du «Perseverance Grove, No 7,» des invitations qu'il nous a adressées pour le grand bal paré qui doit être donné, le 27 octobre, à l'Institut, rue Dryades, au bénéfice de cette Loge et du grand «Grove» de la Louisiane. Les personnes qui désirent des invitations pour dames doivent s'adresser aux membres du comité, MM. A. Démarest, B. Dear, C. Antoguini, L. Loda, L. Villemain, L. Mello, M. Brisolara.

VERBRUDERUNGS-FEST.—Dimanche et lundi, 21 et 22 du courant, aura lieu aux Fair Grounds, la grande fête de Turngemeinde si populaire partout où se trouvent des représentants de la nationalité allemande. Nous avons reçu du comité d'arrangement une carte d'invitation à laquelle nous nous ferons un véritable plaisir de nous rendre, attendu qu'on ne donne pas tous les jours de ces fêtes-là sur les terrains de l'ancienne course. Nous remercions cordialement le comité de sa politesse.

PROVISIONS.—MM. Ethell & Thomas, marchands par commission, rue Poydras No 105, ont à vendre: saindoux, bacon, porc, beurre, farine, farine de maïs, tabac, etc., etc., le tout de qualité supérieure. L'excellente réputation de la maison Ethell & Thomas est une garantie de la qualité de ses articles et nous engageons le commerce de détail à ne pas négliger l'occasion qui se présente d'avoir à bon marché des articles précieux pour tous les ménages.

GRANDE VENTE DE VÊTEMENTS.—Nous appelons encore l'attention du public sur une immense vente d'habits, de linge fait, de chapeaux, etc, etc, qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, 18 du courant, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, rue de Chartres No. 36. Cette vente qui commencera à 10 heures du matin, sera suivie d'une autre vente de coutellerie qui commencera à midi, dans la même salle. Les conditions seront annoncées au moment de la criée.

☞ On a dit beaucoup de choses et l'on pourrait écrire des volumes sur les effets sérieux qui résultent de la négligence des malades à traiter immédiatement et comme il convient les affections intestinales. Ils peuvent y succomber promptement ou, s'ils ne meurent pas, faire une longue et cruelle maladie. Il n'y a qu'un moyen certain d'obvier à tout cela, c'est d'acheter du SIROP CARMINATIF de MARSDEN et d'en user convenablement.

La Circulaire française et la presse étrangère.

Nous recevons aujourd'hui les premières impressions des journaux d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie sur la circulaire de M. le marquis de Lavalette.

Les journaux prussiens s'y montrent généralement favorables et en font ressortir l'esprit pacifique. Toutefois, le dernier paragraphe, relatif à notre organisation militaire, semble les préoccuper.

Les journaux autrichiens sont peu satisfaits. Ils s'émeuvent du rôle qui y est indiqué à la politique autrichienne, désormais plus tournée vers l'Orient que vers l'Occident. Qu'ils réfléchissent mieux sur cette situation, et ils verront qu'elle est plus large et plus féconde qu'ils ne pensent.

Quant aux journaux italiens, ce qui les frappe essentiellement, c'est le passage relatif à Rome et au saint-siège.

M. de Lavalette, dit l'*Italie* de Florence, déclare que les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre, qui sera loyalement exécutée; c'est ce qui avait été dit déjà dans plus d'une circonstance. Voilà, en effet, ce que peut sembler promettre la convention de septembre. Mais qu'affirme-t-elle positivement? Que la papauté n'aura rien à craindre d'un choc extérieur. Elle ne dit pas, elle ne pouvait pas dire que si le pouvoir du pape s'abîmait sous le poids de sa propre impuissance, il serait relevé, comme il l'a été jusqu'ici par une main étrangère.

Une pareille idée est trop contraire à l'esprit même du traité. Elle ne peut pas plus être acceptée par la France que par l'Italie; car c'est pour en finir avec les interventions de ce genre, dont il a pu reconnaître tous les embarras, que le gouvernement français a signé la convention.

Il est vrai que M. de Lavalette ajoute plus loin qu'en retirant ses troupes de Rome, l'empereur y laisse comme garantie de la sûreté du saint père la protection de la France. Mais que faut-il conclure? Que quels que soient les événements, la main de la France n'abandonnera pas le pontife, et qu'elle le protégera, au besoin, contre les périls qui pourraient le menacer. *Il ne s'agit plus ici de pouvoir temporel, mais de la personne du pape. La confusion n'est pas possible et il n'y a point de sophisme qui puisse la faire admettre.*

La presse prussienne est satisfaite. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'exprime ainsi:

Déjà en octobre 1862, M. Drouyn de Lhuys déclarait, dans une dépêche relative à la question romaine, que le gouvernement français consacrait tous ses efforts à l'œuvre de conciliation. La sincérité avec laquelle la politique française a poursuivi cette œuvre de conciliation, non seulement dans la question italienne, mais aussi dans les autres questions européennes, nous garantit que le programme de M. de Lavalette sera également observé, programme que, sans nous exposer au reproche d'optimisme, nous pouvons considérer comme très favorable aux grandes tâches qui incombent à la politique prussienne.

Ce programme établit des principes qui sont si définitivement en faveur du nouvel ordre de choses en Allemagne, que la politique de l'empereur se trouvera difficilement en position de leur devenir infidèle, et, en ce qui concerne l'Autriche, la manière de voir du ministre français se rapproche à un tel point de celle que soutenait la Prusse dans la guerre heureusement terminée, qu'on pourrait dire qu'elle s'identifie avec elle.

Malgré cela, la fin de la circulaire est de nature à inquiéter, jusqu'à un certain point, l'opinion publique. M. de Lavalette rappelle la nécessité d'achever sans délai l'organisation militaire nécessaire pour la défense du territoire français. Cette organisation militaire serait destinée à la défense de la France. Mais qui est-ce qui menace la France?

Si cette pensée avait été exprimée dans une lettre du maréchal Randon à l'empereur, l'opinion publique ne s'en serait pas inquiétée, car c'est l'affaire du ministre de la guerre de songer en tout temps à la défense du pays. Mais une note d'un ministre des affaires étrangères suppose un cas spécial. M. de Lavalette aurait donc mieux fait de s'en remettre pour ce passage à son collègue, et alors il aurait été superflu aussi de dire que ces mesures de défense ne pouvaient être une menace pour personne. En tout cas, on ne les considérera pas comme telles en Prusse; au contraire, le peuple prussien s'est de plus en plus habitué, dans les dernières années, précisément dans le sens de la circulaire, à l'idée que l'entente de la France et de la Prusse était un gage heureux pour l'avenir des deux nations et un moyen assuré de résoudre les autres questions européennes dans le sens du progrès national et de la civilisation du dix-neuvième siècle.

La *Gazette de la Croix* dit sur le même sujet:

Le langage clair et modéré de la circulaire ne permet pas de douter que la France n'a nullement l'intention de protester de l'agrandissement de la Prusse pour s'agrandir elle-même; mais qu'elle tient fermement à la paix.

Ainsi s'évanouissent toutes sortes d'appréhensions et en même temps les espérances que certains patriotes d'une nature particulière, heureusement peu nombreux, même dans l'Allemagne méridionale, pouvaient fonder sur la France.

C'est là le point principal dans cette circulaire avec laquelle nous ne sommes naturellement pas d'accord dans ce qu'elle dit sur le prétendu principe des nationalités, mais dont nous approuvons la conclusion, c'est à dire la conviction que la paix sera durable.

Le *Wanderer* de Vienne donne un plein assentiment au passage de la circulaire de M. de Lavalette qui renferme quelques conseils à l'adresse de l'Autriche et qui l'invite, entre autres, à porter vers l'est la concentration de ses forces:

Pour le moment, dit ce journal, le rôle allemand de l'Autriche est terminé, ou terminé en apparence. L'Autriche ne peut pas de suite regagner directement son influence en Allemagne, mais cette influence reprendra le dessus petit à petit si seulement nous parvenons, sans retard, à conserver notre position de grande puissance là où le terrain nous est ouvert, c'est-à-dire là où la circulaire de Lavalette nous y invite.

Ce n'est pas à nous de transférer notre centre de gravité à l'est, ce transfèrement a déjà été opéré par les événements, et il s'agit seulement de savoir si nous voulons nous conformer aux lois naturelles ou prendre une fausse position.

L'Autriche peut encore intervenir comme grande puissance dans la question d'Orient, mais dans celle-là seulement. Mais à cet effet, une condition essentielle, une condition géographique en quelque sorte, c'est que l'organisation nouvelle de la monarchie ait lieu en tenant complètement compte des vœux des provinces de l'Ouest aussi bien que des provinces de l'Est.

On lit dans la *Nouvelle presse libre* de Vienne:

Malgré les dispositions pacifiques dont elle est remplie, la circulaire française ne considère pas la paix actuelle comme définitive; elle l'envisage comme un temps d'arrêt sur le chemin de la constitution plus homogène de l'Europe, désirée par la France au moyen de divisions territoriales plus justes. En effet, l'état de choses créé en Allemagne par les derniers traités de paix est insoutenable, et l'intervention française n'a servi en réalité qu'à faire éclater la question allemande, de même qu'elle travaille depuis dix ans à faire éclater la question d'Orient. La solution définitive de ces deux questions renferme en elle les plus grands dangers pour l'existence actuelle de l'Autriche. Il faudrait que nos hommes d'État fussent frappés de cécité s'ils ne remarquaient pas à quoi tout cela aboutit, et ce que signifie ce conseil donné à l'Autriche par Napoléon de ne plus se soucier de l'Italie et de se fortifier à l'est de l'Europe. On montre à l'Autriche l'héritage de l'homme *malade*, avec cette réserve, toutefois, qu'elle doit abandonner à l'ouest l'équivalent de ce qu'elle peut éventuellement gagner à l'est, et si l'Autriche ne se soumet pas à cette nouvelle expérimentation civilisatrice, on organisera de nouveau contre nous une coalition et on nous délivrera des soucis de l'Orient de même que des soucis allemands et italiens.

Voilà quel est l'avenir réservé à l'Autriche si elle ne se constitue pas rapidement et définitivement à l'intérieur et si elle ne parvient pas à transformer et à rajeunir sa politique extérieure. La circulaire de M. de Lavalette a raison; ce qui prime actuellement en Europe, c'est la liberté des alliances, *mais cet état de choses n'est que passager, et la destruction des vieilles coalitions n'exclut pas la formation de nouvelles.* La route à suivre par l'Autriche est toute tracée: se réconcilier franchement avec la Prusse et l'Italie, mettre toute rancune de côté, afin de remplacer par des liens internationaux ce qu'elle a perdu par la dissolution de son union internationale avec l'Allemagne. Si notre politique extérieure ne s'élève pas à la hauteur de ces idées et de leurs conséquences, nous aurons contre nous ce que nous n'avons pas su exploiter à notre avantage, et nous verrons se renouveler, sous une autre forme, les tristes événements dont nous avons dernièrement été témoins.

On lit dans la *Presse* de Vienne:

S'il pouvait encore exister un doute sur l'accord complet entre la politique française et la politique prussienne, ce doute doit disparaître devant la circulaire Lavalette.

Le ministre français transfère le centre de gravité de l'Autriche dans l'Orient, exactement comme l'avait fait le comte de Bismark.

Il nous félicite d'être débarrassés de nos soucis allemands et italiens. Si seulement cela ne nous rappelait trop le vieux dicton: «Qui n'a rien n'a pas de soucis.» Du reste, la France pense évidemment à nous aider contre la Russie quand nous remplirons notre mission en Orient. Nous constatons avec satisfaction que M. de Lavalette déclare qu'aucune hostilité ni aucun intérêt ne séparent la France de l'Autriche.

LA QUESTION D'ORIENT.—Le *London Times* dit, à propos de la circulaire de M. de Lavalette et du passage signalant l'alliance menaçante de la Russie et de la république des Etats-Unis, qu'en cas de la réouverture de la question d'Orient, la France pourra compter sur l'aide sincère et puissante de l'Angleterre.

On lit d'un autre côté dans la *France*:

Les correspondances de Saint-Pétersbourg assurent que la Russie serait sur le point de proposer une conférence européenne au sujet des affaires d'Orient, et que l'Angleterre et la France auraient jusqu'ici décliné cette proposition.

Le gouvernement de Vienne aurait décidé la concentration d'un corps d'armée sur la Save.

Ce déploiement de forces militaires répondrait aux inquiétudes à peu près générales qu'éveille chez les puissances danubiennes la réouverture possible de la question d'Orient.

TEMPÉRATURE, 17 octobre 1866.

(Thermomètre de C. Duhamel, coin Bienville et Chartres.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	60 degrés.
Midi	77 "
3 heures du soir	79 "
6 heures du soir	76 "

BUREAU DE POLICE.—Président, le maire Monroe.

La suspension de l'officier de police M. W. Riorden, sur l'exposé de ses raisons, a été réduite à 30 jours à partir du 1er octobre.

L'agent de police J. McLaughlin accusé de s'être soulé dans sa ronde, a été suspendu pour 30 jours. Le Bureau s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles politiques.

UNE LETTRE DU MEXIQUE.

POLITIQUE DU PRÉSIDENT JOHNSON.

NULLE PROBABILITÉ DE CHANGEMENT.

Les quatre accusés de la Géorgie.

Ils sont arrêtés par la force militaire.

Garnison dans le comté de Henry.

Explosion à St-Louis.

BATISSES ECROULÉES.

28 personnes sous les ruines.

CONVENTION DE NÈGRES A ALBANY.

LEUR POLITIQUE.

Nouvelles commerciales d'Angleterre.

Marchés de l'Ouest et du Nord.

Liverpool, 17.—Le coton était ferme à la clôture sans changement; vente d'aujourd'hui; 10,000 balles. Middling uplands, 15 1/2.

Londres, 17.—Le marché monétaire est calme. Consolidés, 89 1/2. Effets américains: Erie, 50 1/4; Illinois, 68 1/4; 5-20, 68 1/4.

New-York, 17, au soir—L'or a fermé à 148 1/8—5.20 114. Le coton était lourd à la clôture. Ventes 900 balles de 41 à 43. Sucre ferme. Café solide. Mélasse ferme.

Albany, 6 octobre—La convention démocratique et conservatrice congressionnelle pour le 14e district a nommé aujourd'hui l'Hon. John V. L. Pruger, candidat pour le Congrès.

Baltimore, 17—Le comité nommé par la Convention conservatrice pour recueillir des témoignages contre les commissaires de police s'est réuni cette après-midi, pour présenter formellement l'affaire au gouverneur Swan.

New York, 17—Une lettre particulière datée du 27 septembre de Monterey, écrite par le major-général Lewis Wallace a été reçue par un marchand notable de cette ville. Les libéraux étaient confiants dans le succès et recevaient continuellement des munitions de guerre, et à mesure qu'ils avançaient, des fonds pour continuer les hostilités. Au moment où il écrivait, les Français se retiraient au lieu d'avancer.

Washington, 17.—Il n'y a aucune probabilité que le Président change sa politique de restauration, comme cela a été dit par quelques journaux.

Augusta, 17.—Quatre individus blancs, accusés du meurtre d'un affranchi à Columbia hier matin, ont été arrêtés par des soldats aujourd'hui et mis en prison. On croit que les prisonniers seront interrogés par le juge de la cour du comté qui siège en ce moment.

Le général Tilson publiera demain une communication disant que les autorités civiles du comté Henry ayant négligé de protéger l'agent du Bureau, il entretiendra une garnison dans le-dit comté jusqu'à ce que la conduite du peuple et l'action des autorités civiles garantissent que les lois seront exécutées et toutes les classes des citoyens protégées dans leurs droits, dans leurs biens et dans leur vie.

Augusta, 17—Le Dr. W. Gibbs, citoyen et journaliste de la Caroline du Sud, est mort.

Louisville, 17—Tabac, bonne feuille $10. Farine $9.50. Maïs en hausse. Porc $22. Bacon épaules 16 c, Côtes désossées 20 c. Saindoux en tierçons 17 c. Whisky $2.33.

Dans la grande loge maçonique du Kentucky 40 loges additionnelles étaient représentées, faisant en tout 312; les résultats des élections sont: J. F. Martin, de Cynthiana, grand maître, Elisha S. Fitch, de Flemingsburg, député grand-maître, Charles Eginton, du comté de Clark, grand warden jr, J. D. McCorkle, de Louisville, grand secrétaire, A. G. Hodges de Frankfort, grand trésorier, le Rev. Geo Larimer, de Louisville, grand chapelain.

Le major général commandant le département du Sud-Ouest, embrassant la Géorgie, l'Alabama, le Tennessee, le Mississippi et le Kentucky, établira son quartier-général ici le 1er novembre.

Cincinnati, 17.—Farine, sans changement et ferme; superfine, $10 50 à $11; marques de commerce, $12 à $13; de fantaisie, $14 à $15; maïs, en bonne demande à 83 c.; avoine, à 45 c.; whisky, ferme; porc, $22 en ferme; bacon, beaucoup plus ferme mais sans changement; saindoux, 15 1/4, plus ferme sous l'impression qu'il est plus bas que le prix de revient. Or, 147 1/2.

St-Louis, 17.—Une terrible explosion de bouilloire a eu lieu à 10 heures ce matin dans l'atelier de J. H. Von Brock, Avenue Franklin, démolissant entièrement une bâtisse à trois étages du côté de l'ouest, et une maison de résidence du côté de l'est. 24 personnes sont connues pour être enterrées sous les ruines. Deux de ces personnes ont été retirées mortes, et deux autres peut-être mortellement blessées. Douze restent sous les décombres. Les débris de la bâtisse ont immédiatement pris feu et les pompiers sont occupés à l'éteindre.

Plus tard.—Six corps de plus ont été retirés. On croit qu'il y en a encore d'autres. Ils sont si brûlés qu'on ne peut les reconnaître.

Louisville, 17—Les cinq personnes accusées d'avoir arrêté le steamer de la malle et l'agent postal le Dr. Farris, à Ghent, Ky, ont été traduites devant la Cour des Etats-Unis, sur un writ d'*habeas corpus* et décrétées d'accusation pour la dite offense.

New York, 17—Une convention des citoyens de couleur de New-York s'est réunie hier, à Albany, pour discuter la politique qui doit être suivie par cette classe de notre population. La nomination du gouverneur Fenton a été endossée et les 8,000 nègres votants de l'Etat sont fortement engagés à soutenir le ticket.

La course au trot entre Lady Emma et George Wilkes, pour le prix de $5,000, à Fashion Course, a été gagnée hier par Lady Emma.

New-York, 17.—Arrivé, le vapeur Montgomery, de la Nouvelle-Orléans.

Passe du Sud Ouest, 17—La barque Flora est arrivée à la barre ce matin.

Le navire Carl, de Bremen Haven, est échoué devant la Grande Ile, à environ 30 milles à l'Ouest de la Passe. Trois remorqueurs sont partis pour lui porter secours. La goëlette Planet et la goëlette E. Kidder ont passé à la remorque remontant le fleuve.

Temps clair et agréable. Marée très bonne. Brise légère du nord est.

Vicksburg, 17—Pas d'arrivages aujourd'hui. Le fleuve baisse.

Autres Dépêches.

Washington, 17.—Il est à peu près certain que M. Stanton se retirera bientôt du département de la guerre et que le lieut. gén. Sherman le remplacera intérimairement.

Omaha, 17.—Les retours officiels du secrétaire sont presque complets. Ils accusent une majorité républicaine de 600 à 700 voix. La législature est aux deux tiers républicaine.

New York, 17.—Trois grands magasins ont été brûlés, hier soir, rues West et Washington. L'un était plein de coton. Perte $300,000.

New York, 17, 1 h. P. M.—Or 148 7/8; sterling 108 1/4; coton plus ferme—cotes nominales.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Des voleurs sont entrés mardi dans la nuit dans le bureau de MM. Cazenave et frères, rue Bourbon No 88, et ont enlevé du coffre-fort environ $2,000. On suppose que ce vol a été commis à l'aide de fausses clés. Trois nègres ont été arrêtés comme suspects d'avoir commis ce vol.

MANQUANT.—Mme Finnegan ou Barnet, âgée de 22 ans, a disparu de chez elle depuis mardi. Elle était vêtue de noir et portait un chapeau de paille avec un voile vert.

COUR DU RECORDER LETTEN.—Caroline Keen, accusée d'avoir résisté au constable de la Quatrième Cour de District, a été traduite hier devant la cour et renvoyée.

COUR DU RECORDER VENNARD.—Garrett Parnty, soldat noir, pour avoir déchiré la toilette de Mme Gimble et résisté à la police, a été condamné à payer $10 d'amende, si mieux il n'aime passer 10 jours en prison.

Perry Bibb, autre soldat de même race, pour avoir assailli Mme Gimble et avoir enlevé de force un revolver dans son magasin, a été renvoyé devant la Première Cour de District.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu, hier, 36 décès dont 8 de choléra et 3 de la fièvre jaune. Le choléra a encore fait 5 victimes parmi les blancs et 3 parmi les nègres, et sur le tout la mortalité est fort considérable, car le chiffre 6 multiplié par 7 donne 252. Or, en temps ordinaire, la mortalité ne dépassait pas le nombre de 120, terme moyen, et, avant la guerre, le terme moyen était de 70 à 80. Il est vrai que la population de la ville a triplé, quelques gens disent qu'elle a doublé. Il serait peut-être opportun de faire procéder à un recensement de la population de la ville, afin de se rendre un compte exact de cette mortalité extraordinaire.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Des accusations ont été enregistrées hier contre F. J. Gastner, John Coffee, J. Langhouse, Joseph Thiel et John Thibaux, pour avoir recélé du bien volé, et contre Jas. M. Coffey, pour détournement de fonds.

VIOLATION D'ORDONNANCE.—Le capitaine Hanson, de la goëlette *Pauline*, de Pensacola, MM. Sanford et Black et B. L. Mann & Co., ont répondu hier, devant le recorder Ahern, à l'accusation portée contre eux par le Dr Burn, officier de santé, d'avoir introduit dans la ville des peaux vertes sans permis. Ces peaux sont venues par la *Pauline*, consignées à Sandford & Black qui, sans les voir, les ont transférées à B. L. Mann & Co. Ce dernier a été condamné à $50 d'amende.

Delia Williams (c), accusée d'avoir volé un manteau de drap valant $12, a été renvoyée devant la Première Cour de District. Elle a été surprise quand elle s'enfuyait du magasin de Maurice Rostentein, rue des Remparts No 136.

Louis Wolf et John Johnson (c) accusés par le commis du steamer *Continental* d'avoir volé deux barils de whisky, ont été renvoyés devant la 1ère Cour de District.

INCENDIE.—Hier matin, le No 278, rue Bourbon, tenu par M. J. Henry et occupé par lui comme dépôt de bois et de charbon, a été découvert en feu. Les flammes ont été éteintes par les voisins et la police avant que l'alarme eût été donnée.

Vers la même heure, la bâtisse appartenant à Antony Hall, au coin des rues Rousseau et Phillip, a été découverte aussi en feu, et tout aussi promptement les flammes ont été étouffées avant qu'elles eussent fait beaucoup de dégât.

BOURDES IRLANDAISES.

L'Irlandais a beaucoup plus de vivacité d'esprit que l'Anglais, mais il commet beaucoup plus de jocriseries; ces balourdises ont même reçu un nom spécial et s'appellent *Irish bulls*. Le chroniqueur de l'*International* s'est amusé à en faire une collection. Il nous donne aujourd'hui les plus saillantes.

Sir Richard Steele était un jocrisse numéro un. C'est lui qui disait à un baronet anglais: «Si jamais vous venez à un mille de ma maison, j'espère que vous vous arrêterez là quelques jours.»

Un de ses amis lui disait un soir:

—Comment se fait-il que vous autres Irlandais commettiez un si grand nombre de *bulls*?

—Je ne puis dire, répondit sir Richard, si c'est par l'effet du climat. Je crois, ma parole d'honneur, que si un Anglais était né en Irlande, il en ferait autant que nous!

Un littérateur irlandais avait été invité chez le lord-maire de Londres. Il se délectait en se trouvant une tarte aux pommes dans laquelle se trouvaient mêlés quelques grains de groseilles.

—Quelle délicieuse tarte aux pommes ça ferait, s'écria-t-il tout à coup, si elle était faite entièrement de groseilles!

—Quatre Irlandais jouent aux cartes; l'un d'eux s'aperçoit que quelqu'un a triché en déposant les mises.

—Il y a un shilling de moins, dit-il; qui est-ce qui l'a mis?

Deux membres éminents du barreau, Doyle et Velverton, se prirent un jour de querelle, et comme ils étaient tous les deux d'un caractère très violent, ils ne tardèrent pas à en venir aux coups.

Doyle renversa deux fois son antagoniste, en s'écriant:

—Misérable, c'est moi qui vous apprendrai à vous conduire comme un gentleman!

—Vous! hurle Velverton en se relevant, jamais! jamais! vous n'y parviendrez jamais! je vous en défie!

Un mousse irlandais tombe de la hune sur le pont d'un bateau; il essaie à plusieurs reprises de se relever, mais retombe tout étourdi.

—D'où diable viens-tu! demande le capitaine surpris.

—Du Nord de l'Irlande, Votre Honneur! répond le pauvre enfant à qui la douleur arrache des larmes.

L'un des plus jolis *bulls* que nous connaissions, a été commis par le *Times* lui-même, il y a deux semaines environ. Il s'agissait de la critique de l'*Enoch Arden* de Tennyson. Vous savez ou vous ne savez pas qu'Enoch, par grandeur d'âme, laisse supposer à sa femme qu'il a trouvé la mort; lorsqu'il revient, sa femme est mariée de nouveau.

«Tant qu'il vécut, dit le *Times*, il ne révéla pas son nom, ce ne fut que plus tard [illegible].»

Probablement que le collaborateur du *Times* a vu le jour à Cork ou à Limerick.

Un pauvre sourd, appelé Gaff, est renversé et tué sur le coup par une locomotive. «Il y a juste une année, dit un journal de Dublin, qu'un semblable malheur était arrivé à ce malheureux.»

Un excellent *bull* d'un *coroner* du comté de Limerick: l'année dernière, la mortalité a été très grande en Irlande pendant l'hiver. Le maire demanda au magistrat le motif de cette augmentation.

—Je ne sais pas, répondit le naïf *coroner*, il meurt cette année un très grand nombre de gens qui ne mouraient pas auparavant.

L'*International* termine par la boutade d'un Irlandais que son médecin avait presque tué à coups de médicaments dans une longue maladie:

—Je puis dire que ce malheureux m'a tellement fourré de drogues que j'ai été longtemps malade après être revenu à la santé.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 17 octobre.

Il ne s'est presque rien fait sur le marché général, mais la demande de coton a été fort animée et il s'en est vendu 3,100 balles à des prix qui indiquent un avantage du côté des vendeurs. La plus grande partie du coton ayant été achetée pour le nord, la quantité de change en sera de beaucoup améliorée.

L'or a ouvert, ce matin, sous l'influence de la baisse à New York, à 147 contre 147 1/4 à 147 1/2, hier soir, et s'est vendu beaucoup varié, a fermé à environ 147 à 147 1/2. Il s'est vendu, au premier board (il y a maintenant deux séances par jour) $22,000 (deux lots de 1000 et quatre lots de 5000) à 147; au second board, $2,500 à 148, $5000 (1000 et 4000) à 148 1/2, $10,000 à 148 3/4 et $1500 (1000 et 2500) à 148 5/8. Sur le marché, $28,000 (5000 et 15000) à 147, $18,500 (5000, 5500 et 8000) à 147 1/2, $27,500 (2500, 5000 et 20,000) à 147 3/4, $19,000 (2500 et 16,500) à 148, $22,000 (5000, 3000 et 14,000) à 148 1/8.—Dans l'argent, il s'est fait une vente de $1100, en demi-piastres américaines, à 139 et une petite somme en piastres mexicaines à 148 1/2.

Nous avons à constater dans le change étranger, une irrégularité considérable qui provient des variations de l'or. Les offres ont été assez nombreuses. Il s'est vendu 3,400 livres (1,000 et 2,400) sterling bon clear à 157, 2,000 livres No 1 à 158, 2,000 livres au même taux, 5,100 livres (1,000, 2,000 et 2,100) à 159 et 2,400 livres (excellente signature) à 162, ce qui est une hausse. Dans les francs, il s'est vendu 50,000 en commercial No 1 à 360 et 70,000 à 3.57 1/2. Le sterling peut être coté nominalement à 152 à 154 les traites-connaissements, 157 à 159 le No 1 à première classe et 160 à 162 le change de banque, les francs, à 3.60 le commercial No 1 et 3.50 le change de banque.

Le change américain a encore faibli. Les banques ont tiré sur New York au 1/2 d'escompte, taux auquel la demande n'a été que modérée. Il y a eu beaucoup d'offres de commercial, et s'est vendu $310,000 (20,000, 50,000, 60,000, 75,000 et 100,000) à vue sur New-York à 5/8 d'escompte, $80,000 (10,000, 30,000 et 40,000), à 3/4, $70,000 à vue sur New-York à 5/8, $25,000 à cinq jours de vue à 7/8 et $80,000 (30,000 et 50,000) à trente jours de vue à 1 1/8 à 1 1/2 d'escompte.—Au dehors, les cours ont été de 3/4 à 5/8 d'escompte pour New-York, à vue.

Les actions ont été fort recherchées. 119 actions du chemin de fer de Jackson se sont vendues, au premier Board, à $9; au second Board, 10 et 109 de la Banque du Canal à $60; sur le marché, 10 de la Banque du Sud à $96, 888 (100, 100, 200 et 498) de la Banque de l'Etat de la Louisiane à $31.50, 82 de la Banque du CrescentCity à $42.25, 70 de la Banque des Mechanics and Traders à $63; 100 du chemin de fer de Jackson à $9.25, 52 de la Banque de l'Union à $52, 100 de la Banque du Canal à $61 et 105 de la Banque des Citoyens à $152 50. Il s'est vendu, hier, sans qu'on l'eût annoncé, 202 actions de la Banque de l'Union à $52 et 206 de la Banque du Crescent City à $40.

Les bons de la ville n'ont pas été fort recherchés. Au second Board, il s'est vendu 2 bons de construction du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons, à $700 par bon, et 1 bon consolidé, avec les coupons de janvier, à $95; sur le marché, 7 consolidés à 94 1/2. Les consolidés sont cotés de 94 1/2 à 96, et les émissions en faveur de chemins de fer de 85 à 85 1/2, suivant les coupons. Nous cotons les «Sixes» de la Louisiane de 77 à 77 1/2; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, de 85 à 87 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, de 70 à 72 1/2.

$1,800 en billets de la ville se sont vendues à 99 1/10 et $2,000 à 99 1/4. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés de 65 à 69 cents à la piastre, et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane, au pair.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 16 octobre 1866.

COTON—La demande a été limitée ce matin à l'ouverture du marché et a continué à être inactive jusqu'à 1 heure P. M. où des télégrammes privés—annonçant une hausse de 1/4 de ct à Liverpool—ont été reçus. Quand la teneur des nouvelles en question a été rendue publique, la demande s'est matériellement améliorée, et bien que les facteurs aient alors été peu disposés à vendre, l'activité déployée par les acheteurs a cependant été considérable, et les ventes ont atteint un montant de 3100 balles, quatorze courtiers ont pris part aux affaires. Les prix n'ont pas montré de variation cotable, mais le gros des ventes a eu lieu à des chiffres accusant une tendance à la faiblesse. Tout en référant aux remarques ci-dessus nous répétons nos cotes comme suit: ordinary 32 à 34 cts, good ordinary 36 à 37, low middling 38 à 39 et middling 41 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles		102,082
Reçu aujourd'hui	933	
" précédemment	41162	
		42095
		144177
Expédié aujourd'hui	1900	
" précédemment	47556	
		48792
Stock en mains à bord de navires non expédiés		95385

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché continue à être calme car les approvisionnements à vendre sont de beaucoup réduits, il ne se fait dans ces articles que de petites affaires en détail. Cependant, les acheteurs ne montrent que bien peu de dispositions à opérer, ils attendent pour le faire, les arrivages d'envois de la nouvelle récolte, ce qui probablement aura lieu dans peu de jours. Quelques boucauts de bon commun à low fair de Cube se sont vendus à 12 1/4 cts la livre et plusieurs boucauts de good fair de la Louisiane, vieille récolte à 14 1/4 cts la livre. Nous avons entendu parler de la vente d'un chargement de mélasse, mais nous ignorons les détails de cette transaction. Il se fait quelques ventes en détail à 12 1/4 à 13 cts le fair de Cube en boucauts. 12 1/4 à 13 cts pour le fair, en caisses 12 1/4 à 13 cents pour les Nos 12 et 13, en magasin 13 et 14 1/4 pour les Nos 14 et 15, 15 1/4 à 16 1/4 pour les Nos 16 et 16, et 17 à 17 1/4 pour les Nos 19 et 20. La mélasse de Cube se vend en détail à 65 cts le gallon et est cotée, par cargaison à 57 1/4 à 58 cts le gallon.

TABAC—Le marché est très calme. Il ne se fait pas de demandes pour l'exportation, le stock en mains étant trop faible pour permettre des opérations de quelqu'étendue. Les facteurs sont fermes dans leurs vues bien que les ventes ne se bornent qu'à quelques boucauts à la fois, coter low refused, léger et lourd 3 1/4 à 4 3/4 en monnaie courante, good do, 5 à 5 3/4, common leaf, 6 à 6 3/4, fair à 10, good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 15 à 20, cutters et balers 20 à 25.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La seule partie du marché qui ait montré un peu de vie a été celle de la farine et du maïs. Les autres denrées telles que l'avoine, le son, le foin et les autres articles désignés sous la dénomination de provisions sont sans changements dans leurs prix.

FARINE—La demande a été bonne et environ 1300 barils ont changé de mains aux prix suivants: superfine à $12 et $12 12 1/2, double extra $13 50, triple extra $14, $14 25 et $14 50.

MAÏS—La décroissance de l'approvisionnement du maïs continue et les prix de l'article ont en conséquence une tendance à la hausse. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé environ 3000 sacs, dont 1500 de mélangé et jaune à 95 cts, 300 de jaune au même prix, 800 de blanc mélangé, en deux lots, à 97 cts, et 300 de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Le stock d'avoine est faible et les prix de l'article conservent encore leur tendance à la hausse. Il n'y en a pas sur la levée et il en reste fort peu en magasin. La denrée se vend lentement à 55 et 57 cts le boisseau, prix auquel 300 sacs ont été vendus aujourd'hui.

SON—Nous avons remarqué, aujourd'hui, sur le marché un peu plus d'animation que de coutume et qui a eu pour résultat des ventes s'élevant à 500 sacs écoulés à $1 40 les cent livres. Il y en a quelques sacs sur la levée et un stock fort réduit en magasin.

FOIN—Il ne se fait que peu ou point d'affaires dans cet article. Les dernières ventes rapportées se sont opérées à $28 pour le prime St Louis.

PORC—Il s'est fait quelques demandes de porc, mais il nous a été impossible d'obtenir des détails y relatifs. Nous cotons actuellement le mess even weight en lots ronds à $34 50 à $34 75, les lots de détail $35 à $35 25 le baril. Le prime mess ne peut être coté au-dessus de $29 50 à $30 le baril.

BACON—Le marché a été calme aujourd'hui. Pas de vente à rapporter. Nos cotes restent comme suit: épaules 18 à 18 1/4 cts, côtes osseux, 19 cts, désossés 20 cts, jambons fumés 21 à 22 cts, du passés au sucre 25 à 26 1/4 et épaules vertes 17 1/4 cts la livre.

SAINDOUX—L'approvisionnement de saindoux en tierçons est ample, tandis que le stock de l'article en barillet est modéré, il se fait une bonne demande à 1/4 de ct de hausse sur les chiffres pour les lots ronds, qui sont à 18 1/4 pour le prime en tierçons et 20 1/4 cts pour le prime en barillet.

CHANDELLES DE STAR—Il s'en fait une active demande, mais l'approvisionnement de l'article est faible. Aujourd'hui, aucune vente n'a transpiré. Nous cotons les 12 à 20 1/4 cts, et celles portant le poids plein 25 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il y a eu un peu de mouvement, mais il nous a été impossible d'obtenir aucun détail sur les opérations du jour et à défaut de ventes du moment nous donnons 35 à 35 1/4 cts comme taux pour les lots ronds, et 26 à 27 cts pour l'article en rouleaux, et ces prix sont ceux du détail.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $2 40 à $2 70, en sacs, et $3 à $3 20 le baril, les pommes vertes $7 à $8, les oignons $3 25 à 3 75, les œufs $30 à 40 le baril, les haricots de l'Ouest $1 à $6, ceux du Nord $10 à $13 50 le baril, les poules $1 à $5 les petites et $7 50 à $9 les grosses, les dindes $16 à $24 et les oies $12 à $14 la douzaine. Les choux rapportent $12 à $15 le panier.

SACS EN FIBRE—Il ne se fait que peu de chose dans cet article et nous continuons à coter les petits lots à 30 cts le sac.

HUILES—Il se fait quelques demandes d'huile de lin à $2 à $2 05 et l'huile de charbon en sans est aussi recherchée à 82 1/2 à 85 cts le gallon.

CAFÉ—Le marché a éprouvé aujourd'hui une légère amélioration dans les prix, et des ventes de l'article ont eu lieu à 29 1/4 en monnaie courante pour le prime. Les seuls lots offerts le sont de secondes mains, et n'excèdent pas en tout 2000 sacs.

DRÊCHE—Quatre petits lots de cet article sont à la veille d'être vendus à $1 60 à $4 pour celle du Canada et $1 à $1 75 la livre pour celle de l'Ouest.

WHISKY—Il se fait une bonne demande de whisky de la Louisiane. Les dernières ventes ont eu lieu à $1 90 pour l'article de 11 au dessous de la preuve. Les lots de détail commandent $2 le gallon. Le whisky rectifié ne peut être coté au-dessus de $2 25 à $2 40 le gallon.

PROVISIONS NAVALES—Il ne se fait que peu de demandes de ces articles, et nous avons entendu parler de ventes embrassant 300 barils de résine No 1 à $7 75, et 40 barils d'esprit de térébenthine à 62 1/2 cts le gallon.

CORDE D'EMBALLAGE—Le marché aux cordes est fort calme, et les seules transactions qui viennent à notre connaissance sont des ventes de parcelles de détail qui s'écoulent à 18 1/4 à 19 cts le rouleau. Nous cotons les lots ronds à 17 à 18 cts le rouleau.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la pièce.

LAINE—Il y a en mains un fort approvisionnement de laine, et l'article est vendu à 16 à 18 cts pour la laine louisianaise, 18 à 22 cts pour celle du Texas demi et trois quarts Merino, 22 à 25 cts celle aux trois quarts et sept huitièmes Merino, 28 à 30 pour la lavée et 13 à 15 pour la brute.

HOUBLON—Il se fait une bonne demande de houblon de la nouvelle récolte à 65 à 70 cts la livre, le houblon bavarois vaut 80 cts.

SEL—Il se fait considérablement de demandes avec offres de prix pleins. Nous cotons actuellement le Liverpool à $2 10 à $2 75 le fin et $2 45 à $2 60 le gros en entrepôt, en outre, $2 15 la première qualité, et $2 75 pour la dernière par chargement. Il y a actuellement quelques sacs de l'article des îles Turques, lesquels sont tenus à 65 cts le boisseau.

BEURRE ET FROMAGE—Le marché est encombré de beurre de l'Ouest et cette qualité est calme et ne peut rapporter plus de 20 à 30 cts la livre. Le beurre du Nord, ou Goshen se vend 45 à 46 cts la livre, le fromage de l'Ouest se vend 15 à 16 cts et celui du Nord 17 à 18 cts.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché. Les dernières ventes de riz de la Louisiane ont eu lieu à 13 à 14 cts la livre.

FRET—Un navire a été engagé pour Boston aujourd'hui, à 7/8 cts par livre de coton. Le marché est calme et les prix sont sans changement. Il y a en ce moment nombre de navires étrangers disponibles et pas d'accroissement correspondant dans les offres de marchandises pour l'exportation. Les taux sont: 1 ct par livre de coton et 90 cts à $1 par baril de farine sur vapeurs pour New York, 1 1/4 ct par livre de coton pour Boston. Voiliers pour New York et Boston 7/8 par livre de coton et 75 à 80 cts par baril de farine. Les voiliers pour Liverpool demandent 9/16 à 5/8 d par livre de coton et 1 1/4 cent pour le Havre. Le steamer qui est actuellement à destination de Liverpool obtient 7/8 d par livre de coton.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 18 octobre

Arrivés hier—481 bœufs du Texas, 94 veaux et veaux d'un an, 16 cochons, 436 moutons et 17 vaches à lait.

Vendu—271 bœufs du Texas, 152 veaux et veaux d'un an, 47 cochons, 447 moutons et 16 vaches à lait.

A vendre—1207 bœufs du Texas, 21 bœufs de l'Ouest, 256 veaux et veaux d'un an, 236 cochons, 3029 moutons et 86 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— — à	— —
do do 2me qualité, do	— 15 à	— —
Bœufs du Texas, de choix, par tête	36 — à	50 —
do do 2me qualité, par tête	20 — à	25 —
do do 3me qualité, par tête	15 — à	20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 13 à	— 15
do du pays do	— 60 à	— 60
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 25 à	5 25
do du pays, par tête	— — à	— —
do de l'Ouest, choix par tête	— — à	9 —
Vaches à lait, de choix, par tête	60 — à	10 00
Veaux d'un an, par tête	6 7 à	14 —

Décédé, hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 21 ans et 10 mois, FRANÇOIS TUJAGUE, natif d'Antin, canton de Trie, Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi, à 3 heures et demie. Le convoi partira du No 178, Chemin du Bayou.

De la part de sa famille.

MESSE.

Samedi prochain, 20 octobre, à 8 heures du matin, sera dit à la Cathédrale St. Louis, une messe pour le repos des âmes des membres de la famille Alhaiza, et des artistes du Théâtre de l'Opéra, qui ont péri à bord de l'Evening Star, le 3 octobre.

M. Paul Alhaiza prie ses amis et le public d'y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St-Louis, jeudi, 18 de ce mois, à 6 heures du matin, en mémoire de feu J. CHATARD. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

De la part de dame veuve J. Chatard.

No. 12, RUE BARONNE.

Le Dr. EMILE LAMM, dentiste, ex-associé du Dr. Grain, a l'honneur d'avertir le public qu'ayant pris charge du cabinet du Dr. James B. Knapp pendant la durée de l'été, à dater du 1er octobre prochain il mettra un cabinet pour son propre compte au No. 11, rue Baronne. Prix des plus modérés, les mêmes que ceux du Dr. Grain. 21 sept—1m.

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, [illegible] de la rue de Canal, [illegible]. 26 sept—3m et PP le L

Boulangerie rue Bourbon.

J. BOUCHÉ, propriétaire de la boulangerie rue Bourbon Nos 66 et 20, prévient ses nombreuses clientèles et le public qu'à partir de ce jour il tiendra constamment toutes espèces de pains et de biscuits, tels que:

Cream biscuits, Pic Nic Crackers,
Soda " Cracknels,
Sugar " Gingernuts,
Butter " Lemon crackers,
Pilot bread, etc.

Tous les ordres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. 13 oct—15—2d PP

Caisses à Liqueurs

De différentes grandeurs, constamment à vendre par la manufacture de caisses "Metropolitan" HENRY OTIS, agent, rue Natchez, No 16. 18 oct—2

DEMANDE D'EMPLOI.

UN JEUNE HOMME de 25 ans, venant d'arriver de France, parlant français, anglais, allemand et un peu espagnol, désire trouver un emploi dans un magasin soit comme commis ou homme de confiance. S'adresser chez Mme Bourberger, rue Calliope, No 138. 13 oct—3f

CHIEN TROUVÉ.

Mardi, 16 courant, un chien setter. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais, au No 402 rue des Bons Enfants, 3me District. 18 oct—3

Repas à Domicile.

M. L. DUTOUR, demeurant rue Hôpital, No 78, entre Royale et Bourbon, se charge de fournir les déjeuners et les Dîners aux familles qui voudront bien lui accorder leur patronage. Le transport en sera fait à domicile, au moyen d'une voiture commode et convenablement disposée à cet effet. Les provisions seront de premier choix et les mets préparés par un habile cuisinier.

Il commencera Mercredi prochain, 10 octobre.—Pour les conditions, s'adresser à domicile.

Foire pour l'église de St-Vincent de Paul.

MASONIC HALL,—18 OCTOBRE

Magnifique chance offerte aux Firemen de la Nlle-Orléans.

UN PORTE-VOIX tout en argent valant $450 piastres exposé dans le magasin de [illegible], coin Canal et Royale, sera mis aux voix pendant la foire de St Vincent de Paul, laquelle s'ouvre au Masonic Hall, le 18 courant.

A la table des Firemen il y aura un livret pour chaque Compagnie d'incendie.

Les Pompiers et leurs amis auront droit de voter pour la modique somme de 25 cents.

La Compagnie qui recevra le plus de votes obtiendra le PORTE-VOIX. 8 oct—

Engrais.

POUDRE D'OS.

Par baril, grosse poudre, 3 cents la livre
Par 5 barils 2 "
Par 2,000 livres 1¾ "
Par baril, poudre fine 3¼ "
Par 5 barils 2½ "
Par 2,000 livres et davantage, 2 cents par livre.

NOIR ANIMAL FIN

Par baril, 4 cents par livre
Par 5 barils 3
Par 2,000 livres et davantage 1½ cents par livre

POUDRETTE.

Par baril $3 50
Par 5 barils 3
Par 10 barils 2 50

PHOSPHATE DE CHAUX.

Par baril 3¼ cents la livre
Par 5 barils 2½
Par 2,000 livres 2

PHOSPHATE DE GUANO PERUVIEN.

Par baril, 5 cents la livre
Par 5 barils 4
Par 2,000 livres 2½

GUANO DU SUD.

Par baril 3½ cents par livre
Par baril 2½
Par 4,000 livres et davantage 2 cents.

GUANO MANIPULÉ.

Par baril 4 cents par livre
Par 5 barils 3
Par 2,000 livres et davantage 2

NOIR D'IVOIRE

POUR CONFISEURS ET DISTILLATEURS.

En baril, 5 cents la livre

A vendre par KEARNY, LEVOIS & CO. Rue des Magasins, No 62. 7 oct—3

Ouverture d'un Restaurant.

Le restaurant COSMOPOLITE au No 11 de la rue Royale, entre Canal et Douane, sera ouvert SAMEDI, [illegible]. Les amis de l'établissement et le public sont invités à assister à l'ouverture.

AUX FAMILLES.

J'ai l'honneur d'annoncer que je viens de recevoir de France un chargement de [illegible]. L. MANUEL, 30 rue Douane. 7 oct—jusq 1er nov

A LOUER.

DEUX BUREAUX situés au premier étage des Magasins Bleus. S'adresser à QUEYROUZE & BOIS, coin Bienville et Vieille Levée. 7 oct—1 sem

Plants de Canne.

A vendre, 30 arpents de beaux PLANTS DE CANNES. S'adresser à Mme Vve P. B. Marmillon, St Jean Baptiste, rive droite. 17 oct—3f

Demande de Commis.

DEMANDÉ d'un jeune homme [illegible] qui a une bonne conduite [illegible]. S'adresser à L. W. LYONS & CO. Au coin des rues S. Charles et Commune. 17 oct—6f

ON DEMANDE

UNE personne sachant [illegible]. S'adresser Vieille Levée, No 35. 17 oct—1f

AVIS.

Le navire ARTHUR, [illegible] de Bordeaux [illegible]. C. CAVAROC & CO, 116 rue Royale.

En débarquement du navire "Arthur", venant de Bordeaux:

430 barriques VIN ROUGE CLAIRAC,
54 barils VIN BLANC CURSAN,
641 caisses do do,
300 do VIN ROUGE ST-LOUBES
275 do do STE EULALIE,
20 barriques do COTES DE BOURG,
10 do do CADOURNE
330 caisses SARDINES à [illegible] marques Courgeau Ledante, Moreau et Dubois,
400 paniers BOUTEILLES vides
190 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co.
60 barriques VIN ROUGE MONTFERRAND
77 caisses VIN BLANC SAUTERNE
75 do do GRAVES
15 do VIN ROUGE GRENACHE
5 do VIN BLANC CHATEAU YQUEM
6 do VIN ROUGE FRONTIGNAN
16 do do MUSCAT
114 do COGNAC SEIGNOURET frères
100 do do COCQ père et fils 1862
10 do ANISETTE superfine,
10 do MARASCHINO superfin,
2 do 25 paniers de 2 [illegible] ANISETTE
5 do 12 [illegible] CURACAO superfin
10 do LIQUEURS assorties,
1 do FRAMBOISE,
5 do CACAO vanillé,
4 do CURACAO Hollande,
4 do ANISETTE [illegible]
3 do MARASCHINO de Zara
4 do CHARTREUSE jaune,

A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 16 oct—3f

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin pour la vente de cigares en détail, au No [illegible] de la rue Carondelet où il offrira que de véritables cigares et cigarettes de la Havane.

F. A. GONZALES.

Cigarettes de la célèbre marque Honradez, garanties véritables et importées à vendre par paquets à 15 cents le paquet, au No 2 de la rue Carondelet par F. A. GONZALES.

Cigares garantis importés de la Havane à 5 cents pièce, à vendre, au No 2 de la rue Carondelet, par F. A. GONZALES.

CIGARES DE LA HAVANE.

250,000 cigares importés de la Havane—en douane et les droits payés, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES, Rue Tchoupitoulas No 29.

Cigarettes de la célèbre marque la Honradez. 20,000 paquets, en douane et les droits payés à vendre en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES, Rue Tchoupitoulas, No 29. 16 oct—10

AVIS.

NOUS vendons, en ce moment, des HABILLEMENTS et de la LINGERIE, aux prix d'en [illegible], pour clore notre stock. Venez examiner les articles et vous assurer des prix au No 44 de la rue Saint Charles, en face de l'Hôtel St-Charles. 16 oct—3f—PP GARRETSON & BARKER.

Bureau à Louer.

Le soussigné offre en location un BUREAU au coin des rues Royale et Douane au premier. A. BOUDOUSQUIE, notaire public, Coin Royale et Douane, au premier. 16 oct—1f

DEMANDE DE NOURRICE.

Une nourrice sans enfant, trouvera une bonne place et de bons gages, en s'adressant rue Dauphine, No 115. 16 oct—1f

DEMANDE DE DOMESTIQUES.

ON demande deux domestiques pour faire le ménage et avoir soin d'enfants. La résidence est à la campagne, à 20 minutes de marche des chars de la rue de l'Esplanade. S'adresser au No 164 de la rue Gravier, au premier. 16 oct—3

GROCERIE A VENDRE

A vendre la grocerie située rue des Ursulines, entre Chartres et Levée, No 17. La dite grocerie est bien assortie et bien achalandée, elle est vendue pour cause de départ. Pour les conditions qui sont très libérales, s'adresser sur les lieux. 12 oct—6 PP

A VENDRE.

UN café restaurant situé dans un excellent quartier du Second District et bien achalandé. Pour de plus amples détails, s'adresser au No 104 rue des Magasins. 13 oct—1 m PP

Demande de Cuisinière.

UNE femme de couleur, bonne cuisinière, trouvera à s'employer immédiatement en s'adressant au coin des rues Esplanade et Derbigny. 6 oct—1f PP

CHIEN TROUVÉ.

Dimanche, 7 de ce mois, un chien setter. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais, au coin des rues Indépendance et Amour, 3e District. 16 oct—3f J. LAWRENCE.

Goëlette à vendre.

La goëlette STAR, de 30 tonneaux, avec un gréement et voiles en parfait ordre, est à vendre pour cause de départ des propriétaires. Elle est mouillée à la tête du Vieux Bassin. S'adresser au No 12, rue Madison, Nlle-Orléans. 15 oct—1m

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon. JOHN E. SMITH, J. MILTON RELF. Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier. 15 oct—3 m.

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 15 novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (importation de dry goods en gros) sera transféré du No 66 rue de la Douane au No 31 rue Royale, au premier. 15 oct—1m

Arrêtez cette affreuse toux.

Les cerises sauvages et le goudron.

Ce composé connu sous le nom de SIROP DE CERISES SAUVAGES ET DE GOUDRON DE DAVIS (syrup of wild cherry and tar) a plus fait pour [illegible] que tout autre remède connu. Il guérit radicalement de la consomption, de la toux, du rhume, de l'asthme, des bronches, de l'influenza, du catarrhe, de la pleurésie, du croup, de la coqueluche, des maux d'estomac, des maladies du foie, &c.

Tout ce qui peut se dire en faveur [illegible], c'est que le malade ne saurait être désappointé [illegible] sirop de cerises sauvages et de goudron.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, au gros et en détail, par J. S. MAUNSELL & Co, rue de Chartres, No. 21. 16 oct—6f

A LOUER.

A PARTIR du 1er novembre prochain, une belle résidence en briques, située rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Chartres, ayant deux beaux vérandahs, cave, water works, &c. Pour les conditions, s'adresser au magasin de bijouterie, encoignure Royale et St Pierre. 17 oct—1f

A LOUER.

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St Charles. Il se compose de deux grands et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long, d'un cabinet et trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le local convient très bien pour un club ou une réunion, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à M. PÉSANT, Rue Carondelet, No 5. 17 oct—6

A Vendre.

A vendre, à bon marché, un cheval [illegible]. S'adresser [illegible]. 17 oct—6f

SAISON D'HIVER.

MARCHANDISES NOUVELLES

EN GROS

Les soussignés offrent en vente les marchandises suivantes de leur

IMPORTATION.

2 caisses INDIENNE à [illegible] genre nouveau,
6 do INDIENNE [illegible]
10 do INDIENNE anglaise
6 balles belle COTONNADE [illegible] Attakapas,
4 caissettes MADRAS [illegible],
2 do MADRAS [illegible]
2 caisses CHALES [illegible] pour dames et enfants,
2 do FLANELLE Tartan grande nouveauté.
2 do PARAPLUIES de [illegible] pouces,
4 do CHEMISES [illegible]
4 do DRAPERIE [illegible] nouveauté,
2 do CORSETS [illegible]
CACHEMIRE [illegible]
MÉRINOS [illegible]
POPELINE [illegible]
2 do TAFFETAS noirs de 24 à 36 pouces de large,

—Et—

Un choix magnifique de LAINAGES nouveautés pour Robes.

A vendre en gros à très bas prix.

J. Levois & Co, COIN CANAL ET BOURBON. 14 oct—7 PP

ASSURANCE !

Incendie ! Risques Maritimes ! ! !

LA GRANDE COMPAGNIE

d'Assurance du Sud et de l'Ouest,

(A LA NLLE ORLEANS)

Contre les Incendies et Risques Maritimes.

RUE CARONDELET No 21.

Capital comptant $300,000.

Cette compagnie assure contre les incendies les périls de la mer et de la navigation intérieure.

JAMES LONGSTREET, Président.

C. WILLIAMS, Secrétaire. 17 oct—1m PP

FÉLIX RIEU & Co.

Ont transféré leur magasin du No. 107 au No. 41 rue de Chartres, au premier.

Ils appellent l'attention des marchands et des modistes sur leur stock de haute nouveauté d'importation exclusivement de cette saison comprenant:

Collections de Velours [illegible], Rubans, Fleurs, Jupons [illegible], Dentelles, Plumes [illegible], &c.

Nos marchandises sont de qualité supérieure et nos prix seront aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.

[illegible] 17 oct—1m PP

ETHELL & THOMAS.

ETHELL & THOMAS,

Marchands de produits de l'Ouest,

ET

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

RUE POYDRAS No 105,

Offrent de vendre—

SAINDOUX.

150 tierçons FEUILLE de choix,
100 barillets FEUILLE de choix,
50 frequins FEUILLE de choix

BACON.

50 boucauts PLATS CÔTES [illegible]

PORC.

250 barils MESS de choix
250 barils PRIME de choix

BEURRE.

150 frequins et baquets BEURRE de l'Ouest;

FARINE.

400 barils GRAY JACKET ANN, pour les familles
100 do SAXON MILLS do
100 do BELLEVILLE STAR do
100 do CENTRE STAR do
100 do DOUBLE EXTRA do
250 do SINGLE EXTRA do
200 do SUPERFINE do
200 do marques HIGH GRADE

FARINE DE MAIS BLANCHE.

500 barils FARINE DE MAIS [illegible] séchée, garantie.

TABAC.

60 caddies—comprenant les marques CHALLENGE NAVY, [illegible] DOMINION, A A A, GRAPE JUICE, PEACH BLOSSOM, NATURAL LEAF &c.

CORDE ET FICELLE.

300 rouleaux CORDE, à la machine,
60 colis FICELLE d'emballage. 14 oct—7

Georges Wailes. Julien Michel.

WAILES & MICHEL.

AVOCATS (NOUVELLE-ORLEANS), 31, rue Royale, au premier.

Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE, aussi que par devant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne. 12 oct—3m P P

MAISON DORÉE,

144 .... Rue du Canal .... 144.

M. JOHN STRENNA a l'honneur de faire savoir au public qu'il a ouvert son grand Restaurant connu sous le nom de MAISON DORÉE [illegible] de six heures du matin, à minuit. On trouvera [illegible] tout ce que le marché [illegible] de plus [illegible], ainsi que les [illegible] et des salons privés pour familles. 12 oct—1m PP

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196, RUE DU CANAL, 196, entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour de New York, s'est transporté au No. 137 de la rue du Camp, [illegible] trick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires. 15 oct—1m

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX [illegible] se fixer à la Nouvelle Orléans, fait savoir à sa clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D. lock box 112 Post office. 14 oct—3m

MAITRESSE DE PIANO.

UNE demoiselle qui sait bien le français et l'anglais demande une place de maîtresse de piano dans une institution de demoiselles, [illegible]. S'adresser à Mlle F. H., au Lock Box No 437 du bureau de Poste de la Nlle Orléans. 13 oct—15f

A vendre pour cause de maladie.

LE Poste d'huîtres et Restaurant situés rue Dauphine No 119, entre Toulouse et St-Pierre. Les conditions sont des plus avantageuses. S'adresser sur les lieux au propriétaire. 14 oct—6

C. LAZARD,

195...encoignure Ste-Anne et Levée...195

(MAISONS PONTALBA)

Le soussigné annonce à ses amis de la ville et de la campagne, et au public, qu'il vient d'ouvrir, au susdit local, un établissement de VETEMENTS CONFECTIONNÉS et autres articles de tous genres pour hommes et enfants, qu'il offre aux plus bas prix du marché.

Son assortiment est complet et entièrement nouveau, et se compose d'articles choisis par lui-même et manufacturés dans son propre établissement.

Il s'est assuré les services d'un coupeur de premier ordre, et se charge de confectionner sur commande des vêtements du dernier genre.

Le public est prié de venir examiner ses marchandises avant de faire ses achats.

C. LAZARD. 4 oct—1m

A LOUER.

A partir du 1er novembre, le magasin situé à l'encoignure des rues Toulouse et Royale. C'est un excellent emplacement pour une grocerie. S'adresser au Lock Box No 42. 14 oct—3f

CIGARES DE LA HAVANE.

500,000 VÉRITABLES cigares de la Havane des marques les plus recherchées. C'est le plus fort stock qu'il y ait en ville; il est offert en Douane, ou avec les droits payés, à des prix raisonnables.

EGALEMENT—20,000 paquets cigarettes importées récemment de la Havane, de la fabrique Honradez. Chaque paquet coûte 16 sous.

A vendre par PRATS & PÉSANT, en liquidation, Rue Carondelet, No 5. 14 oct—1 m PP

AVANCES.

NOUS ferons des avances au comptant sur consignations de coton, douves ou autres produits, à nos amis de Bordeaux.

BOULIGNY & ESCLAPON, Au coin des rues Commune et Baronne. 14 oct—6f

AVIS.

M. L. [illegible] est chargé de notre procuration pendant notre absence. [illegible]

BOULIGNY & ESCLAPON.

Changement de domicile.

[illegible] a transporté son domicile au No 200 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. 8 oct—6

MARCHANDISES SECHES

A 25 0|0 au-dessous du cours.

LION & ISRAEL,

168, RUE CANAL, ENTRE BARONNE ET DRYADES,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages [illegible] du Mexicain, venant du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison qu'ils offrent en vente à des prix réduits tels que:

Soieries fantaisie et haute nouveauté, et couleurs unies, popelines [illegible], mousseline de laine [illegible], tartan français indienne française, [illegible].

—Aussi—

Un complet assortiment de:

COLLIER et MANCHES CLUNY,
Do Do toile Gaulée,
CORSAGES CLUNY
Do MOUSSELINE et CLUNY,
COLS CLUNY
Do [illegible]
FICHUS [illegible]
CHATELAINES brodées,
COLS Victoria,
" Mignonnettes
" Américains
" Jeune France
" Altesse
" Jeune Altesse
" Petit Jouets
Cordelières

Mouchoirs batiste brodés à ourlet, Mouchoirs batiste, Bandes brodées, Entre-deux brodés, Dentelles et Entre-deux Cluny, Valenciennes, Rubans, Velours de tous nombres.

Nous offrons de [illegible]
LINGERIE pour [illegible] de toutes descriptions,
Do [illegible]

—Aussi—

Casimir tous genres, Satinet, Kentucky Jeans, Cotonnades [illegible], Tickings, Olnga cotton, Molleton [illegible].

Nous recommandons surtout aux familles le bon marché de nos

COTONS 10|4 et 12|4 blancs à 90 cents la yarde,
INDIENNES [illegible]
COUVERTES [illegible] la paire,
COTONS blancs et écrus [illegible]

LION & ISRAEL, 168, rue Canal, entre Baronne et Dryades. 14 oct—5

Divers ! Divers ! ! Divers ! ! !

20 boucauts EPAULES vertes première qualité,
20 do [illegible] do do
10 do PLATS CÔTES désossés, lard qualité,
100 barils MESS PORC
20 do BŒUF pour famille
50 tierçons JAMBONS SUCRÉS de L. Stagg
20 do do do de Jacob,
20 do EPAULES do do
100 do GRAISSE de choix
200 barils WHISKY rectifié de l'Ouest,
1000 caisses CHANDELLES "Etoile," 12, 14 et 16 onces,
900 do SAVON pour famille
100 do AMIDON de F. a,
25 frequins BEURRE de l'Ouest—choix,
[illegible] caisses TABAC A CHIQUER,
60 do do do do
[illegible] barils VINAIGRE DE CIDRE—choix,
50 do HUILE DE CHARBON do
50 sacs CAFÉ RIO—choix,
400 douzaines BALAIS [illegible]

FARINE, SUCRE, MÉLASSE, RIZ, &c., &c.

A vendre par J. B. VANHORN, Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins, coin Poydras.

MARCHANDISES DE SAISON !

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients de la ville et de la campagne, ainsi qu'au public en général, qu'ils viennent de recevoir par le navire CANOVA (du Havre), un choix varié de

Marchandises Françaises,

choisies par eux-mêmes dans les meilleures fabriques d'Europe: et qu'ils offriront aux plus bas prix du marché:

—Tels que—

DRAPERIE CONFECTION pour Dames et Enfants.

DRAP BLANC spécialement pour Manteaux d'Enfants.

MOUSSELINE DE LAINE unie et en couleur,

POPELINES de tous genres,

Une grande variété de DENTELLES et ENTRE-DEUX CLUNY.

GANTS DE PEAU JOUVIN ET AUTRES MARQUES,

Un choix de CASIMIRS pour Hommes et Enfants.

En outre des

BAREGES,

GRENADINES noir et couleur,

MOZAMBIQUE,

Et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

— AUSSI —

Un lot de GRENADINE légèrement avarié.

A très bon marché.

ETERNOD & CHESSY,

Coin Bourbon et Ursulines. 1er oct—1m

NADEAUD,

Pâtissier-Confiseur,

Sous le Théâtre de l'Opéra,

PRÉVIENT ses nombreux amis et le public, qu'il vient d'installer sa Confiserie sous l'Opéra, coin Bourbon et Toulouse.

On trouvera constamment chez lui tout ce qui se fait de nouveau en pièces montées que pâtisserie et confiserie parisienne.

Le soussigné se chargera de toute commande concernant Soirées, Ambigus, Baptêmes et Banquets maçonniques, etc, etc.

Il fera son plaisir, dans toutes commandes, de satisfaire le public et ses amis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

P. NADEAUD, Sous l'Opéra, coin Toulouse et Bourbon. [illegible]—3f

Raisins de Malaga.

UNE cargaison à arriver, à vendre par J. AVET, 60 Vieille Levée, après les Blue Stores. 13 oct—2 f

GRAND DEBALLAGE

DE

Articles de ménage, Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verreries, Quincaillerie, &c., &c., &c.

E. F. MIOTON,

47, rue Royale, entre Bienville et Douane

Immense assortiment de marchandises choisies par M. MIOTON lui-même en

ANGLETERRE, FRANCE,
BELGIQUE, ALLEMAGNE,
AUTRICHE, BOHEME,
ET AUX
ETATS-UNIS

A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix du marché. 2 oct—1m

Star candles,

Stearine,

Lard oil,

DE SCHÆFFER.

CONSTAMMENT à vendre à l'agence de cette fabrique.

J. AVET, 60, Vieille-Levée, après les Blue Stores. 2 oct—1 m PP

J. B. Walton & Deslonde,

ENCANTEURS ET AGENTS

POUR

L'achat, la vente et le louage à bail de propriétés situées en ville, D'HABITATIONS ET DE TERRES, Pour la vente d'actions, de scrip, de marchandises et de produits, de coton avarié, meubles, &c.

Rue Carondelet, No 47, coin l'Union.

RECONNAISSANTS de l'appui et de la confiance du public, nous croyons pouvoir annoncer que dans notre département de PROPRIÉTÉS FONCIÈRES nous avons des facilités qui ne se trouvent pas ailleurs et les intérêts de nos clients seront attentivement soignés. Nous ne négligerons rien pour satisfaire, comme par le passé, ceux qui voudront nous honorer de leurs affaires.

Les dispositions que nous prendrons pour les ventes régulières d'actions de scrip, de billets hypothécaires, &c., seront faites à l'ouverture de la saison des affaires, qui est au moment d'une appréciation générale.

L'attention des membres du Barreau, des exécuteurs testamentaires, des administrateurs et des syndics d'insolvables est appelée sur notre grande expérience et sur les avantages que nous offrons pour la VENTE DES BIENS DE SUCCESSIONS.

Nous solliciterons respectueusement le patronage des VENTES D'ASSURANCES ET DE GARDIENS DU PORT, les VENTES DE COTON DE PRODUITS, DE MEUBLES, &c.

Nous donnons au public l'assurance que toute notre attention personnelle sera consacrée aux affaires qui nous seront confiées.

J. B. WALTON & DESLONDE. 21 sept—1m—PP

DEBALLAGE ! DEBALLAGE !

C. JAUBERT & CO.,

26 .... RUE DE CHARTRES 26

WHOLESALE DRY GOODS.

FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur l'immense stock si varié de marchandises étrangères et du pays qu'ils reçoivent dans ce moment et qu'ils offrent à des prix qui défient toute concurrence. 26 sept—3 m

MARCHANDISES D'HIVER.

Ouverture de la Saison.

NOUS avons l'honneur de donner avis aux dames que nous avons reçu notre assortiment de NOUVEAUTÉS D'HIVER.

Notre assortiment est des plus complets et comprend les Nouveautés des meilleures fabriques d'Europe.

Nous offrons un choix magnifique de

Indiennes et Percales imprimées,
Popelines de laines—en grande variété,
Popeline de Lyon, unie et brodée,
Drap de Londres,
Biarritz et Velours Ispahan,
Soieries unies et Haute Nouveauté,
Manteaux—genres nouveaux pour dames,
Confections— " " enfants.

—UN TRES GRAND CHOIX DE—

JUPES ET BALMORALS.

500 pièces jolies Popelines et Linos

A 50 CENTS LA YARDE.

2 Caisses Indienne française à 30 cts.,
2 " Mousseline laine jolis dessins, à 25 cts.

J. LEVOIS & CO.,

COIN CANAL ET BOURBON. 14 oct—7f

Importation directe.

CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe viennent de recevoir par le Canova un magnifique assortiment d'articles convenables

AUX DISTILLATEURS

Absinthe grande,
Absinthe petite,
Hysope,
Mélisse,
Huile d'anis vert,
Huile de baies de genièvrier, allemande et française,
Huile d'amandes amères,
Huile de noyau,
Huile de Fenouil,
Huile de Marasquin,
Pâte-alcool et pâte-sirop, &c., &c.

AUX TEINTURIERS.

Aniline bleu de lumière,
Aniline rouge pêchine,
Aniline violet pensée,
Acide picrique cristallisé,
Do do en pâte,
Corbeille ammoniacale,
Carmin d'indigo,
Sirop de Gaminsola(?),
Sel d'étain, &c., &c., &c.

AUX PHARMACIENS.

Camomille romaine,
Camomille allemande,
Pieds de chats,
Douce amère,
Bourrache,
Coquelicots,
Mauve,
Verveine,
Racine de guimauve,
Saponaire,
Tilleul monde,
Pavots grands, &c. &c. &c. 12 oct—1m

CAFE RICHE DE PARIS.

No. 92, rue Royale.

Un ancien chef du CAFÉ RICHE DE PARIS est attaché à l'établissement.

Spécialités du Café Riche.
Service exact.
Prix modérés.
Déjeuners, Dîners et Soupers

No. 92, rue Royale.

Ouverture Dimanche, 14 octobre

1 oct—jus 25 oct—PP Mme ROBIN.

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON, BURKE CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp No 34, courtiers de banque étrangers et de change étrangers, achètent des [illegible] sur le Marchant's National Bank de New York, et [illegible] sur la [illegible] de Liverpool, en Angleterre. [illegible]

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans, pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins, [illegible] pour les cas de maladies incurables, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, cures radicales de la goutte, des rhumatismes, [illegible] des maladies de foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de nerfs, les ulcères, [illegible], l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 341, entre Ursulines et Bayou. 13 oct—1m

GRAND DEBALLAGE !

Ouverture de Magasin.

PEPIN & TURCOTTE

131........RUE DU CANAL........131

entre Bourbon et Royale,

BATISSE TOURO,

Ont fait l'ouverture de leur magasin

JEUDI, 27 COURANT.

Ils appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur immense stock de marchandises de

NOUVEAUTES

qui n'est surpassé par aucune maison de cette ville. Le tout importé directement par eux et reçu par le steamer Lucar, du Havre, via Liverpool, et par voie de New-York.

Les dames trouveront un grand et magnifique assortiment de

Châles et Manteaux soie, lours, drap perlé et uni

En un mot, toutes espèces de

CONFECTIONS

Pour Dames, Demoiselles et Enfants,

faites dans le dernier genre parisien.

BRODERIES & LINGERIE

TELS QUE:

Corsages,
Cols, Manches, Poignets, etc.,
Robes et Manteaux d'enfants,
Jupons Impératrice,
Balmorals nouveauté,
Soieries,
Mérinos,
Popelines,
Biarritz,
Linons,
Foulards,
SULTANE fantaisie et unie, de toutes nuances,
Bonneterie,
Ganterie,
Tulleria(?),
Toile Chambéry,
Tulle,
Voiles de mariées, &c., &c., &c.,
Percale,
Brillantés imprimés,
Rubans,
Dentelles, &c.

— AUSSI —

Un très grand assortiment de

MARCHANDISES DU PAYS

POUR FAMILLES ET HABITATIONS,

que nous vendrons à prix réduits. 26 sept—1m

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le Stock le meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co.,

86 .... CANAL 86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co. et Geo. Buncher & Co., est maintenant dans notre maison, et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patroniser. 12 oct—1m

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers, tels que Orangers de toutes grandeurs, néspliers, pruniers, pêchers, figuiers, etc., et arbres d'agrément, Magnolias, pittosporum, jasmins, fuchsia, rosiers et autres variétés de fleurs, à des prix très modérés.

S'adresser à Greenville, paroisse Jefferson, entre la rue Lowe et Pine, deux îlets après le couvent St-Dominique, autrefois chez Mme Mace.

FRANÇOIS COURCELLE, successeur de Jean Lerrony. 14 oct—1m

Ecole de musique pour jeunes enfants et demoiselles,

DIRIGÉE par Mmes BOYER et MAGIONI.—Des cours de musique élémentaires et de solfège ont lieu trois fois par semaine dans l'après midi à l'Académie de Musique de Mme Boyer, rue Conti, No 21, entre Dauphine et Bourgogne. Une fois par mois il sera en outre donné un concert où les élèves exécuteront des morceaux de piano en présence des parents.—Prix du cours par mois $3 00.

Réouverture des cours, LUNDI, 1er octobre. 15 sept—PP

Entrepôt de Tapis du Sud.

NOUS recevons en ce moment un fort stock de TAPIS, PAILLASSONS, TOILES CIRÉES pour le plancher, ESSUIE-PIEDS, RIDEAUX, ABAT-JOURS de fenêtres, &c.

No. 120 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans,

E. BOUTREUX. R. E. BOMBEVAL, agent.

1er oct—1m PP